

PROGRAMME

Mettre en place une politique de rénovation performante des maisons sur son territoire

Enjeux et fonctionnement du dispositif DORéMI

« PRELUDE » - 12 septembre 2017

PRESENTATION

La rénovation thermique est un secteur-clé pour répondre à des défis majeurs de notre société : dérèglement climatique, précarité énergétique, pénurie annoncée de ressources fossiles, crise sociale (chômage) et économique. Les rares scénarios énergétiques qui permettent d'atteindre nos objectifs nationaux (division par 4 d'ici 2050 des émissions de gaz à effet de serre, par 2 de notre consommation d'énergie finale...) convergent sur un point : nous devons **réover l'ensemble de notre parc bâti à un niveau performant d'ici 2050**.

Le dispositif DORéMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) a été expérimenté avec succès depuis 2012 sur le territoire de la Biovallée, et il est déployé actuellement (juin 2017) sur 25 territoires. Il donne à chaque collectivité les outils pour lancer la rénovation performante des maisons individuelles sur son territoire, et permet d'organiser la plateforme territoriale de rénovation pour une partie structurante et très consommatrice du parc bâti.

Ce dispositif permet de :

- créer et faire monter en compétences des groupements d'artisans avec pilote, qui simplifieront les démarches des propriétaires ;
- proposer aux propriétaires des rénovations performantes à prix maîtrisés, avec un soutien pour accéder aux aides financières pertinentes.

Un des grands enjeux du dispositif est d'effondrer les factures de chauffage (division par 4 à 6) en les transformant en des mensualités de prêt d'un montant proche – ce qui conduit, en somme, à passer d'une fuite d'argent pour l'achat de combustibles fossiles, à un investissement sur le territoire sous forme d'emplois locaux non délocalisables.

La formation proposée constitue un **transfert d'outils et de retours d'expérience** fondés sur les expérimentations déjà menées sur les territoires mettant en place le dispositif DORéMI. Cette première formation s'adresse aux **décideurs (élus ou services), coordinateurs et animateurs territoriaux** qui, **au sein de la collectivité**, ont la charge de structurer l'action de la plateforme territoriale de la rénovation énergétique, ainsi qu'aux acteurs régionaux associés (ADEME, Régions...). Il s'adresse aussi aux acteurs « relais » de la collectivité sur le territoire auprès des professionnels et des particuliers.

Ce premier jour de formation est un « prélude » qui vise à explorer les grands enjeux de la rénovation performante des maisons et à décrire le fonctionnement du dispositif DORéMI. Il est ouvert à tous ceux qui veulent mieux comprendre le dispositif, en vue de le lancer sur leur territoire le cas échéant, sans nécessairement avoir encore pris cette décision. Cette journée introductive sera suivie de plusieurs sessions de formation dédiées à la mise en œuvre du dispositif, réservées aux acteurs qui ont validé la mise en place du dispositif sur leur territoire.

OBJECTIFS

Permettre aux décideurs, acteurs régionaux, animateurs des collectivités et acteurs relais qui s'interrogent sur la politique de rénovation à mener sur leur territoire de :

- mieux comprendre la place et les enjeux de la rénovation performante des maisons individuelles dans une politique territoriale et les opportunités associées, et construire une stratégie de rénovation performante du parc bâti ;
- comprendre le fonctionnement du dispositif DORéMI, ce qu'il permet de faire, avec quels outils et méthodes, comment l'articuler avec les démarches existantes, quelles sont ses perspectives ;
- partager les besoins et les expériences des participants et les confronter aux retours d'expérience des territoires qui portent la dynamique DORéMI.

PUBLIC

Décideurs (élus et services), animateurs de collectivités et acteurs « relais » sur les territoires auprès des particuliers et des artisans (Espace Info-Energie, Agences Locales de l'Energie, opérateurs ANAH, CMA, organisations professionnelles, etc.) qui souhaitent mieux comprendre les enjeux de la rénovation performante des maisons, ainsi que le fonctionnement et les apports du dispositif DORéMI.

INTERVENANT

Vincent Legrand, directeur général de la SAS solidaire DORéMI, est ingénieur en physique et diplômé de Sciences Po. Spécialiste des politiques de rénovation performante, il a travaillé avec Enertech (Olivier Sidler) et la Biovallée à la première expérimentation DORéMI en Biovallée (Drôme), et a réalisé l'analyse du déploiement du dispositif au niveau national, que la structure DORéMI met aujourd'hui en œuvre.

DATE, HORAIRE, DUREE

Le 12 septembre 2017 de 9h à 18h, soit 7h de formation. Accueil café à partir de 8h30, démarrage à 9h précises.

LIEU

L'INEED, bâtiment performant et éco-conçu, à proximité immédiate de la gare TGV de Valence (Drôme), très accessible.

METHODE PEDAGOGIQUE

La formation s'appuie sur une alternance entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses, partage d'expériences).

LOGISTIQUE

Hébergement possible en hôtel à proximité immédiate du lieu de formation, ou au centre de Valence (accessible en TER ou en bus de la gare en 15 minutes maximum).

COUT

360 € net de taxe comprenant le déjeuner. Pour les collectivités envoyant un élu ou responsable de service et un chargé de projet (animateur plateforme, etc.), la 2nde inscription est à moitié prix ; dans ce cas nous contacter lors de l'inscription.

Inscription à la formation via le site Internet : www.institut-negawatt.com

Pour l'inscription de plus de 4 personnes, nous contacter.

Date limite d'inscription : le lundi 4 septembre 2017.

FORMAT

Formation limitée à 15 participants, avec priorité aux premiers inscrits.

PROGRAMME DETAILLE

8h30 Accueil café

9h - Présentation, tour de table

1- Le contexte actuel et les objectifs nationaux

Enjeux et chiffres-clés du bâtiment

Notion de performance, stratégies de rénovation : fondamentaux pour l'action

Objectifs et politique nationale

Les acteurs de la rénovation

2- Pour parler le même langage

Retour sur la terminologie

Rénovation performante : préjugés, questions et arguments

Ordre de grandeur à atteindre pour un territoire

3- Le dispositif DORéMI

Rôle des plateformes et enjeux du dispositif

Fonctionnement du dispositif

Cadre et limites du dispositif : ce qu'il permet, ce qu'il ne permet pas, ce pour quoi il a été prévu

Principaux apports du dispositif (groupements, rénovation performante, maîtrise des prix, équilibre en trésorerie...)

Avancement et résultats à date

De la formation à la massification : les perspectives (Offre Unique de Financement – OUF, etc.)

Articulation du dispositif avec les dispositifs existants

Conclusion : la suite

Le dispositif DORéMI a été conçu avec le soutien de la Biovallée et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

